

Avant-propos sur les actes du colloque : la parole dans tous ses états

Anatole Mbanga

Université Marien Ngouabi, Congo

mbanga.anatole.64@gmail.com

&

Augustin Nombo

Université Marien Ngouabi

nombo2016@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-3600-6768>

Un tel rappel que nous venons brièvement évoquer concernant la parole dans ses états se trouve aborder dans les actes du colloque par plusieurs contributeurs africains. En effet, dans la thématique du colloque, **Arsène Elongo** est revenu sur les fonctionnalités rhétoriques de la parole pour justifier ses usages littéraires, oraux et politiques. De plus, dans son discours inaugural, **Hilaire Bohui**, la parole « se déploie sous une infinité de modalités opérationnelles qui interpellent sur son/ses statut(s) ». Ainsi, dans le premier axe « Presse et parole : informer ou déformer ? », cinq contributions reviennent sur deux fonctions de la parole : dire la vérité ou dire le mensonge. Dans son analyse, **Irié Bi Gohy Mathias** a analysé le terme parole dans son emploi linguistique et rhétorique pour montrer qu'elle a des usages syntaxiques, sémantique et rhétorique créant des usages métonymiques et antithétiques entre bonne ou mauvaise parole.

Moyen d'informer, la parole se voit comme une rhétorique évènementielle. En effet, **Essé Kotchi Katin Habib et Abraham Gbogbou** montrent que la parole journalistique et sportive enrichit la langue française dans un environnement de multilinguisme de la culture ivoirienne, créant des procédés tels que l'éthos collectif, le néologisme et l'euphémisme. Pour ces auteurs, la parole est le moteur de l'innovation lexicale en Côte d'Ivoire. La parole n'est pas seulement un vecteur d'innovation langagière, elle est également un outil du discours politique. Dans ce but, **De-Laure Laurent Faton** aborde la parole dans une dimension politique expliquant que « le discours politique dans une communauté orale béninoise met en relief les rapports existant entre le discours et les éléments de l'environnement », la parole traduit le discours de son environnement politique. Elle a également une fonction de la critique littéraire. Cette perspective se trouve dans l'analyse d'Oscar Megne M'ella pensant que « la critique littéraire, pour rester vivante et pertinente, ne peut plus se permettre d'ignorer la richesse des échanges qui se déroulent aujourd'hui sur les plateformes numériques ».

Au-delà de son rôle comme outil de critique littéraire lié à l'ère numérique et aux réseaux sociaux, la parole occupe une fonction algébrique dans la communication des jeunes internautes. Ces derniers valorisent l'utilisation du langage chiffré dans leurs échanges téléphoniques, ce qui constitue une variation stylistique de l'expression orale transposée à l'écrit. **Sophie Marie**

Chantal Félicia Doffou analyse ce phénomène émergent, mettant en lumière son enrichissement du discours populaire au sein de la communication ivoirienne chez les jeunes. Cette évolution marque une rupture avec les normes conventionnelles de l'orthographe et de la syntaxe, tout en illustrant la tendance croissante à privilégier l'écriture phonétique dans ces échanges.

La parole ne constitue pas uniquement un instrument pour les médias ; elle occupe également une place prépondérante dans le discours électoral. Ainsi, le deuxième axe du colloque a choisi d'analyser la « Parole en période électorale » dont plusieurs articles y dépendent. Dans ses analyses, **Aya Audrey Flora Kouamé** conclut que la parole électorale met en évidence les différentes interactions étudiées, notamment à travers les divers degrés d'interactivité observés lors des échanges. Les débats issus du corpus font apparaître des participants exprimant plusieurs perceptions autour de l'élection présidentielle à venir. Ces prises de position révèlent différentes formes d'interactions, dont certaines traduisent déjà les oppositions attendues lors de la période de campagne électorale. Toujours dans sa dimension politique, la parole est, selon **Hygin Bellarmin Elenga**, un domaine d'étudier des significations, des motivations du discours des élus devant le parlement et devant des instances internationales, de plus, les paroles des chefs d'État sont les lieux discursifs pour analyser des contenus informationnels implicites, les considérant comme une particularité du discours diplomatique.

Aussi le discours politique utilise-t-il des particularités linguistiques, notamment des expressions idiomatiques. Il est étudié par la contribution de **Yassia Mandé et Abdoulatif Sawadogo** qui ont analysé le rôle des expressions idiomatiques dans le discours politique, en soulignant qu'elles constituent des outils utilisés pour influencer le sens des mots, susciter des réactions chez l'auditoire et établir une forme d'autorité. Ainsi, elles interviennent à la fois sur le plan énonciatif et pragmatique, contribuant à la dimension persuasive du discours politique. Une autre fonction du discours politique réside dans son rôle d'expression de la cohésion sociale ou de la division. Ainsi, l'analyse de **Xavier Datoussinmaneba Belemtougri** l'a soulignée avec le procédé de l'ambivalence sémantique et fonctionnelle au sein de la société : la parole peut servir à renforcer les liens sociaux, tout en étant également susceptible de devenir un vecteur de rupture.

La parole ne reste pas seulement une spécificité du discours politique, mais également un moyen communicatif de la pédagogie, de la didactique et de l'éducation. Dans son analyse, **Bi Win Djessan** parle de l'apport de la parole dans l'enseignement de la grammaire aux apprenants, puisqu'elle « permet aux apprenants de pratiquer la prononciation et l'intonation, ce qui est essentiel pour être compris ».

Toujours dans le cadre l'éducation, la parole est-elle un puissant moyen d'instruire avec l'art émotionnel. À sujet, **Bayoko Abou Sampha** a expérimenté la relation parole et l'intelligence émotionnelle et a abouti aux résultats selon lesquels la parole et de l'intelligence émotionnelle forment un binôme en raison de leur interdépendance dans l'éducation et dans l'enseignement

supérieur. De plus, cet auteur avance une autre raison. La parole constitue un point important de projection à partir duquel l'intelligence émotionnelle devient plus efficace et naturelle. Celle-ci aide l'interlocuteur comme le locuteur à bénéficier d'une meilleure confiance en soi. Outre cela, la parole du français populaire rentre dans le domaine de l'enseignement. *

Dans ce but, **Koffi Bonzou et Gautier Blaise Boni Gnachoue** ont analysé ce phénomène et soulignent que la question de l'expression orale pose problème dans les établissements d'enseignement de langue française. Selon eux, le français, tel qu'il est pratiqué, tend à adopter une forme reflétant les usages nationaux, notamment par l'omission des déterminants ou l'absence d'inversion du sujet dans les interrogations. Ces pratiques orales mettent en péril le respect du français normatif et standard, car les auteurs observent l'intégration progressive de ces formes dans le langage des enseignants et des apprenants, que ce soit de façon consciente ou inconsciente.

Outre le style populaire qui met en péril le français standard dans l'enseignement, ce domaine bénéficie également de la parole avec les chants éducatifs. En effet, Aboubacar Diallo a examiné les chants traditionnels en croyant qu'ils ont pour but d'enseigner, de former, d'informer, d'enseigner, de sensibiliser et de conscientiser la communauté sur les réalités passées et actuelles. Dans sa fonction éducative, la parole est un moyen de la transmission de la morale religieuse. Au-delà de sa fonction de communication, selon **Éric Vincent Don**, la parole devient un moyen de transmettre le sacré et de transformer l'humanité. Pour Amenan Adélaïde Kouakou, elle est une forme d'expression des manuels scolaires, porteurs de discours et de représentations.

Le quatrième axe de ce colloque, intitulé « Parole et textes traditionnels oraux », a rassemblé les travaux de sept chercheurs. Dans ce but, **Moussa Coulibaly**, il met en lumière le rôle central et vital de la parole dans la société mandingue. De son côté, **Bernard Drabo**, quant à lui, démontre que, dans le dialogue, le contre-proverbe remplit une fonction similaire à celle du proverbe, soulignant ainsi que l'étude conjointe de ces deux formes ne se limite pas à un exercice purement académique. Dans ses analyses, **Dago Michel Gnessote et Adjoua Philomène Kouadio** montrent les différents procédés de la rhétorique autour desquels se construit le discours proverbial. De sa part, **Aimée Noëlle Gomas** s'intéresse à l'impact de l'injure quotidienne, qu'elle considère comme un frein à l'épanouissement personnel et à la prise d'initiatives de la personne injuriée. De son côté, **Seny Ehouman Dibié Besmez** révèle que les genres oraux étudiés transmettent des valeurs fondamentales, telles que la paix, l'amour, la solidarité et le vivre-ensemble, lesquelles méritent d'être promues dans un contexte mondial marqué par l'individualisme. **Wahognin Laurent Ouattara et Kamagaté Lagazane** se penchent sur les liens entre le proverbe, la société et la justice sociale. Enfin, **Touman Kouadio Hypolite**, à travers son étude de la parole proverbiale chez les Ahaly et les Sondo, met en évidence la richesse expressive de cette parole, fondée sur l'image, le symbole, le rythme, la culture et l'idéologie sociale, éléments qui en constituent la force interprétative.



Le cinquième axe du colloque s'articule autour du thème « Parole et littérature » et regroupe neuf contributions. Yao Bini Paul explore, à partir d'une approche sémiotique, la disjonction spatiale dans le discours des actants, en la mettant en relation avec la virtualisation perçue tantôt comme promesse, tantôt comme leurre ou chimère. **Rokiatou Bamba** s'intéresse, pour sa part, aux formes hybrides du langage sous la plume de Maurice Bandaman. Julien Taha procède à une analyse poétique et stylistique des oppositions entre paroles profondes et paroles profanes dans Les quatrains du dégoût de B. Zadi Zaourou. **Louis Briga** étudie les mutations poétiques du mot et les pouvoirs de la parole dans le poème « Morts », extrait de Fer de lance du même auteur. Sylvain N'Guessan Yao inscrit sa réflexion dans le champ de la communication politique, en analysant la portée de la parole politique. **Yie Faman Berthe épouse Banny et Messou Koffi Augustin** mobilisent les méthodologies de la poétique et de la stylistique pour examiner les procédés qui permettent l'émission d'une parole poétique, dans laquelle le message réel est discrètement encodé. **Kouamé Atchélô Christelle** s'attache à montrer comment la parole peut se constituer en profession de foi et en défense affirmée du slam. **Lassana Nassoko**, quant à lui, analyse la parole tragique, entre muthos et logos, dans Œdipe-Roi de Sophocle. Enfin, **Kignema Louis Ouattara** s'emploie à déchiffrer l'inventivité et la modernité du déploiement de la parole dans le théâtre de Tchicaya U Tam'si, en dévoilant les enjeux sous-jacents.

Enfin, le sixième axe, intitulé « Parole et rumeurs », a été traité par deux auteurs. **Brou Adjoua Élisabeth épouse Yapoga** analyse la gestion des rumeurs dans les contextes d'Abidjan et de Grenade. Elle affirme que la parole et la rumeur constituent deux réalités indissociables de l'existence humaine, dont la présence au sein des communautés n'est pas sans incidences sociales. Dans la même veine, Konan Amoin Laure met en lumière le rôle structurant que jouent la parole et la rumeur dans les dynamiques sociales, soulignant leur impact sur les rapports interindividuels et collectifs. Selon **Oussa Kouadio Hermann Konan et Beuh Ambroise Monglo**, la réutilisation des propos d'autrui chez Maurice Bandaman n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt le résultat d'une démarche réfléchie et calculée. Cette technique a un impact significatif sur le discours, permettant l'introduction de concepts novateurs, l'expression d'opinions ou encore la prise de position face à une situation donnée.